

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016**

**Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 23 mai 2016, sous la  
présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore**

<b>Etaient présents :</b>	Mrs COLLETAZ, LAMY, Mme COMUZZI, M. BARDE, Mme MAURON, Mrs. BOISIER, JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET.
<b>Excusés :</b>	M. Jean-Claude LAURENT, M. Jean-Louis PECHOUX, Mme Françoise DESMIDT, Mme Edda GRASSET
<b>Pouvoirs :</b>	M. Jean-Louis PECHOUX à M. Henri BOISIER Mme Françoise DESMIDT à M. Daniel ANSELMETTI Mme Edda GRASSET à Mme Cécile PERRET
<b>Secrétaire de séance :</b>	Mme Cécile PERRET

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**MARCHES FORMALISES SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

**ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE NEUF**

Signature du marché pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf avec BERNARD TRUCKS le 3 juin 2016 pour la somme de 35.000 € HT soit 42.600 € TTC.

**REALISATION D'UN GIRATOIRE ET DE STATIONNEMENT POIDS LOURDS, ROUTE DE BUSSY**

Signature du marché pour la réalisation d'un giratoire et de stationnement poids lourds Route de Bussy avec Groupement COLAS/SNTP le 20 juin 2016 pour la somme de 469.488,90 € HT soit 563.386,68 € TTC.



**MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



**DECISIONS PRISES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

Décisions du 24 mai 2016

N° 2016-023 – Signature du marché CHARDEYRON de 5.145,12 € HT soit 6.174,14 € TTC pour la réfection de peinture au groupe scolaire (école maternelle) de la salle verte, de la baie informatique et sa circulation.

N° 2016-024 – Signature du marché CHARDEYRON de 6.111,39 € HT soit 7.333,67 € TTC pour la réfection de peinture au groupe scolaire (école maternelle) circulation salle verte et préau

N° 2016-025 – Signature du marché TERRASSEMENT PETIOT Stéphane de 7.141,30 € HT soit 8.569,56 € TTC pour les travaux d'aménagement du parking de l'ancienne gendarmerie.

Décision du 2 juin 2016

N° 2016-026 – Signature du marché GONCET de 5.812,12 € HT soit 6.974,54 € TTC pour le nettoyage et le desembouage du circuit de chauffage de l'école maternelle, 2<sup>ème</sup> tranche.

Décision du 16 juin 2016

N° 2016-027 – Signature du marché GONCET de 4.941,60 € HT soit 5.929,92 € TTC pour la reprise du réseau de chauffage de la maison Vuillard.

Décision du 17 juin 2016

N° 2016-028 – Signature du marché CHARDEYRON de 2.956,92 € HT soit 3.548,30 € TTC pour l'aménagement des bureaux aux Grillons.

N° 2016-029 – Signature du marché COLAS RHONE ALPES AUVERGNE de 3.495 € HT soit 4.194 € TTC pour le revêtement rue de la Mode.

N° 2016-030 – Signature du marché COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE de 2.000 € HT soit 2.400 € TTC pour l'aménagement du lavoir de Bussy.

N° 2016-031 – Signature du marché avec le SIEA (montant des travaux de 26.400 €) pour l'éclairage public du carrefour de la rue de la Mode et de la route de Bussy pour un montant de 17.950,54 € à charge de la commune.

Décision du 21 juin 2016

N° 2016-032 – Signature du marché avec le Centre de Gestion de l'Ain (CDG 01) de 3.250 € HT soit 3.900 € TTC pour une mission d'assistance juridique



**DELIBERATION N° 2016040 – CREATION D’UN POSTE D’ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ème</sup> CLASSE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2016**

Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité la création d’un poste d’adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la commune comme ci-après :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		NOMBRE	
EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	AUTORISES	POURVUS
Service administratif	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	1	1
	Attaché Territorial Principal	1	1
	Attaché Territorial	1	1
	Rédacteur Territorial	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
	Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> classe	2	1
	Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Service technique	Agent de Maîtrise	1	1
	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	3	3
	Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> classe	2	1
	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	3	2
Service social	ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
	ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
Service culturel	Attaché de conservation du patrimoine	1	Non pourvu
	Adjoint du patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe	1	1

**DELIBERATION 2016041 – ACQUISITION DE PARCELLES – SIGNATURE DE L’ACTE ADMINISTRATIF PAR DELEGATION A M. Raymond JOYARD, CONSEILLER MUNICIPAL**

La commune s’est porté acquéreuse, auprès de M. et Mme Emmanuel LOMBARD au prix de 11.500 €, des parcelles ci-après :

N°	LIEU DIT	SURFACE (en ares)
C26	Sur les Orlets	28.25
D212	Aux Essards	11.70
D213	Aux Essards	113.85
D214	Aux Essards	9.09
D215	Aux Essards	26.95
B655	Sur Fossard	6.70
F48	Au Cotez	6.70
F487	Sous Champ Biolay	13.39
G22	Au Bois d’Amont	11.56
G23	Au Bois d’Amont	6.18
G36	Au Bois d’Amont	4.50
G180	Au Carré	33.21
G265	Mont Chevrier	8.67
G271	Mont Chevrier	2.86
	Soit un total de	2 ha 83 ca 61 ares

Le Conseil Municipal autorise à l’unanimité M. le Maire et M. Raymond JOYARD, Conseiller Municipal en charge de la délégation de fonction pour les affaires d’urbanisme, à faire toutes les démarches et à signer l’acte administratif et tous les documents nécessaires à l’établissement de cette acquisition.

**DELIBERATION 2016042 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LES CRINS D'IZERNORE – ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision de verser une subvention exceptionnelle à l'association LES CRINS D'IZERNORE d'un montant de 1.000 € dans le cadre de la participation de 8 cavalières du club au championnat de France Club de sauts d'obstacles qui se déroulera du 16 juillet au 24 juillet 2016 à LAMOTTE-BEUVRON (41).

**DELIBERATION 2016043 – TARIF DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE – ACTIVITE CONTES**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la création d'un nouveau tarif au musée archéologique pour l'activité « la mythologie contée et chantée de 5 €/adulte et 2 €/enfant (à partir de 8 ans).

**DELIBERATION 2016044 – DECISION MODIFICATIVE N° BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n° 1 sur le budget principal (n° 214) pour l'exercice 2016 concernant le virement de crédit du compte 6411 dépenses au compte 73925 recettes pour complément au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC).

**DELIBERATION N° 2016045 – PERMIS D'AMENAGER – RUE DE L'OIGNIN**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à une demande de permis d'aménager rue de l'Oignin pour les parcelles cadastrées AC 152, 212, 213, 268, et F 150, qui intégrera :

- ☞ la construction de 2 bâtiments de logements collectifs,
- ☞ la construction de 6 maisons individuelles, en accession à la propriété,
- ☞ l'aménagement d'un chemin piétonnier,
- ☞ les viabilités nécessaires à la desserte du projet.

**DELIBERATION N° 2016046 – ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN AU LIEUDIT « VERS LA MODE »**

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition pour la somme de 1.500 € des parcelles ci-dessous pour un total de 1.332 m<sup>2</sup>, dans le cadre de la création d'un chemin nécessaire au désenclavement de parcelles agricoles situées au lieu-dit « vers la Mode », en remplacement d'une servitude de passage existante sur la propriété de SEMCODA.

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	SUPERFICIE
AL	134p	Vers la Mode	294 m <sup>2</sup>
AL	135p	Vers la Mode	273 m <sup>2</sup>
AL	156p	Vers la Mode	661 m <sup>2</sup>
AL	156p	Vers la Mode	104 m <sup>2</sup>
		<b>TOTAL</b>	<b>1.332 m<sup>2</sup></b>



**FINANCES & TRANSACTIONS FINANCIERES**

Le Conseil Municipal prend connaissance des informations concernant la Dotation Globale de Fonctionnement qui s'élève à 62.960 € pour la commune d'Izernore.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un budget annexe pour le projet « les balcons de l'Oignin ».

Le Conseil Municipal est favorable à l'acquisition de parcelles de terrain d'environ 63.000 m<sup>2</sup> en zone agricole dans le cadre d'une convention avec la SAFER.

Le Conseil Municipal approuve l'achat de terrains agricoles et bois sur Pérignat.

## SECURITE

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport de statistiques concernant les radars pédagogiques installés Route d'Intriat et Route de la Tuilerie (Cessiat).

M. le Maire informe le conseil municipal que la brigade de gendarmerie interviendra pour une information concernant la participation citoyenne.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'arrêté d'interdiction de d'utilisation de pétards et feux d'artifices.

## TRAVAUX

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

### Restructuration et extension MAIRIE :

Visite de M. le Maire à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) :

Préconisation de volets bois (souhait communal : volets aluminium) ; préconisation pour le toit : zinc (souhait communal : tuiles).

### Cœur village maison Recordon et Mossière :

A revoir

Giratoire route de Bussy : travaux de juillet à novembre environ

Climatisation Dojo : montant des travaux : environ 35.000 €

## PATRIMOINE & MUSEE

Bilan des JNA (Journées Nationales de l'Archéologie) : thème : la pierre – Malgré une météo très capricieuse, 119 personnes se sont déplacées au temple pour assister à la démonstration du tailleur de pierre (85 adultes et 34 enfants).

Récapitulatif des animations estivales au musée archéologique.

## VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le Mardi 28 juin aura lieu une soirée contes, salle de la Vignette, avec les maternelles dans le cadre d'une sortie périscolaire.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la carte postale envoyée d'Auvergne par les CM2 à l'occasion de classe verte.

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du conseil d'école du 14 juin dernier et du départ du directeur.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la réunion du comité de pilotage des TAP.

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu du CA des Grillons.

## DIVERS

Le Conseil Municipal est informé par la commission sports loisirs information que des devis sont en cours pour l'actualisation du plan de la commune qui serait distribué dans les prochains bulletins municipaux.

Suite à la présentation de la Société INTERVENTS le 23 mai dernier, le Conseil Municipal ne se prononce pas favorablement pour une étude de projet éolien sur la commune.

M. le Maire explique au Conseil Municipal que les colonnes de tri sélectif de la ZA Pierre Fondelle ont été incendiées. Le coût de remplacement et de réparation (route) s'élève à environ 50.000 €. Elles sont déplacées près de la déchetterie (avant le portail).